

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

TROPHEES PRO BONO 2021

Les dossiers de candidatures sont adressés par mail à l'adresse barreausolidarite@avocatparis.org **avant le 30 juin 2021**. Le candidat indiquera en objet du mail « *Candidature Trophées pro bono 2021* » - suivi de son nom ou du nom de son cabinet ou de son collectif d'avocats.

Un dossier de candidature est composé :

- Du présent formulaire dûment complété ;
- D'une photo du ou des candidats ou d'une illustration du projet ou de l'association (logo, photo, etc)
- De toute pièce utile à la présentation de l'action ou des actions présentées.

1) **Nom de l'élève-avocat, de l'avocat, du cabinet ou du collectif d'avocats qui candidate :**

Cathia Marion, Avocate inscrite au Barreau de Paris.

2) **Intitulé de l'initiative ou des initiatives ou de l'association ou des associations au titre de laquelle ou desquelles vous présentez votre candidature :**

Permanences gratuites d'accompagnement administratif et juridique.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



3) **Choisissez une catégorie de Trophées selon votre profil¹ :**

- Prix Henri Leclerc (ouvert uniquement aux élèves-avocats ou aux avocats de moins de 5 ans d'exercice)
- Prix Solo (avocat individuel)
- Prix en Equipe (cabinet ou collectif d'avocats)

4) **Indiquez si vous souhaitez candidater au Prix pro bono Paris-Québec :**

Oui

Non

A. Description de l'action ou de l'association soutenue bénévolement par le candidat :

Engagée bénévolement depuis 11 ans au sein de l'association Nouvelles Voies dont je suis devenue Présidente en septembre 2020, je souhaite porter au travers de cette candidature le projet et l'action de cette association d'accès aux droits francilienne.

Nouvelles Voies est née en 2001 de la volonté d'un entrepreneur mécène d'apporter une réponse unique et innovante à l'exclusion sociale. Très vite, elle a développé une activité d'accompagnement administratif et juridique des personnes en situation de fragilité, en s'appuyant sur un réseau d'avocats bénévoles qui s'est étendu au fil des ans, couvrant plusieurs Barreaux d'Ile-de-France et les spécialités juridiques telles que le Droit du Logement, le Droit de la Famille, le Droit du Travail, le Droit de la Consommation et du surendettement, le Droit des Etrangers, le Droit de la Santé, le Droit administratif.

Nouvelles Voies couvre 3 activités : l'accompagnement individuel dans les démarches administratives et juridiques, des ateliers de prévention et d'information collective sur les droits fondamentaux, et un service de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs.

C'est bien la première activité de cette association (qui est demeurée son cœur de métier), **l'accompagnement administratif et juridique individuel** réalisée en Ile-de-France, que je souhaite porter et mettre en valeur dans cette candidature.

¹ 5 initiatives seront récompensées cette année lors de la cérémonie de remise des Trophées le lundi 11 octobre 2021, par :

1. Le Prix Junior « Henri Leclerc » dédié à un projet porté par élève-avocat ou un avocat de moins de 5 ans d'exercice désigné par un vote électronique ouvert à tous les avocats du barreau et aux élèves-avocats de l'efb
2. Le Prix « solo » récompensant une initiative portée par un avocat individuel
3. Le Prix en « Équipe » récompensant une initiative portée par un cabinet ou un collectif d'avocats
4. Le « Prix des Avocats » récompensant une candidature, toutes catégories confondues, sur la base d'un vote électronique ouvert à tous les avocats du Barreau de Paris.
5. Le prix pro Bono Paris-Québec récompensera des projets à vocation solidaire en harmonie avec les valeurs et principes de la Francophonie.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



Nouvelles Voies le propose sous différentes modalités :

- au sein de permanences généralistes en structures de proximité, sises dans 4 départements d'Ile de France : dans les Hauts-de-Seine (depuis 2001), en Essonne (depuis 2003), dans le Val-de-Marne (depuis 2004) et dans les Yvelines (depuis 2006). Certaines permanences sont orientées vers des publics spécifiques très éloignés du Droit, des procédures administratives, numériques et juridiques (fracture juridique, fracture numérique, freins socioéconomiques, culturels et linguistiques), tel que les Gens du Voyage que Nouvelles Voies est amenée à accompagner en Essonne ou dans les Yvelines. D'autres, sur certains territoires, sont plus axées sur les problématiques de logement ou encore de surendettement.

Ces accompagnements sont gratuits pour les personnes reçues et cofinancés par de nombreux partenaires publics et paritaires (Politique de la Ville, Etat, collectivités locales, Caisse d'Allocations Familiales, fondations, etc.).

En 2020, dans ce cadre, 1614 permanences ont été mises en place, 7018 rendez-vous individuels se sont tenus et 3655 personnes ont été reçues. Cette même année, le temps de permanence s'est élevé à 4035 heures en permanences et 5614 heures de suivi des bénéficiaires.

- Essentiellement en distanciel, **auprès de salariés**, de leurs conjoints et de leurs ayants droit via des partenariats avec les Comités Sociaux et Economiques et les entreprises.

En 2020, ce sont ainsi 10 Comités Sociaux Economiques parisiens couvrant 11 540 salariés qui ont fait confiance à Nouvelles Voies pour accompagner les salariés aux prises avec des difficultés administratives et juridiques. Ces partenariats privés permettent de faire bénéficier aux salariés de ce soutien qualitatif et soutenu gratuitement.

Proposant un accompagnement global et durable aux personnes reçues par le biais de permanences sises en structures de proximité - notamment dans les quartiers populaires et prioritaires au titre de la Politique de la Ville -, les chargés d'accompagnement salariés de l'Association sont en mesure d'intervenir de manière pluridisciplinaire grâce au soutien des 150 avocats que son réseau compte désormais. Aujourd'hui, **40 d'entre eux inscrits au Barreau de Paris**.

Sollicités pour informer les accompagnants administratifs et juridiques lorsque la problématique du bénéficiaire demande une connaissance approfondie du domaine de Droit concerné et une expertise pointue, ces avocats bénévoles engagés aux côtés de l'association apportent un soutien fondamental à l'équipe salariée. Sans eux, l'association ne pourrait exercer pleinement ses missions d'accès aux droits. Un atout précieux pour les demandes complexes.

Concrètement, lors de leur premier entretien, les bénéficiaires font l'objet d'une analyse globale de leur situation, et trouvent une solution immédiate : compréhension de sa situation, constitution de dossier, rédaction de courrier, aide aux démarches en ligne, contact d'une administration.

Parce qu'un problème administratif en cache souvent un autre, les accompagnants administratifs et juridiques de l'association sont formés à appréhender des situations relevant de plusieurs domaines de Droit. Les entretiens sont accompagnés d'un suivi des bénéficiaires illimité dans le temps, par téléphone et par mail, et se déroulent en présentiel lorsque le dossier le nécessite. Cette approche complète et sur le possible long terme, avec un référent unique, fait la force et l'identité de l'action de Nouvelles Voies.

Ayant à cœur l'autonomisation des personnes et leur proactivité, l'association Nouvelles Voies conserve une approche pédagogique dans ses accompagnements de bénéficiaires, qui doivent viser, au-delà de la résolution des problématiques, une autonomisation des personnes.

Fêtant cette année ses 20 ans d'existence et d'actions œuvrant à rendre le Droit accessible à tous, Nouvelles Voies est aujourd'hui un acteur incontournable de l'accès aux droits en Ile-de-France, comptant sur le soutien de nombreux partenaires, aussi bien publics que privés.

B. Description du public-cible de l'action ou de l'association et si possible des impacts mesurables de l'action en faveur de ce public

La dématérialisation des démarches administratives, la réduction du nombre de guichets humains, et l'évolution des lois, accentuent chaque jour un peu plus la demande des usagers en matière d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Le public-cible de Nouvelles Voies recouvre par conséquent ces bénéficiaires souffrant d'isolement social, de précarité, de fragilités et de vulnérabilités socio-économiques, mais aussi toute personne aux prises avec des difficultés ponctuelles d'ordre administratif et juridique. Ce public semble être en constante augmentation à la suite de la crise sanitaire et économique, englobant désormais des personnes jusqu'ici stables sur le plan économique et faisant face à des déséquilibres budgétaires et une précarisation récente.

Ce constat est confirmé par un sondage d'Odoxa, réalisé pour le Conseil national des barreaux, selon lequel **77% des français pensent que les droits fondamentaux reculent en France et 54% pensent que l'information juridique et judiciaire est essentielle.**

Parmi les bénéficiaires actuels de l'Association, on compte une proportion substantielle de demandeurs d'emploi (30 à 40%), de travailleurs précaires (emploi à temps partiel, auto-entrepreneurs, intérim, etc.), de femmes dont beaucoup de mères isolées (elles sont majoritaires dans la plupart des permanences franciliennes de Nouvelles Voies) et de personnes étrangères, aux prises avec des démarches complexes (régularisation au vu du travail et de la vie familiale, demande d'homologation de diplômes et de qualifications étrangères, échange de permis de conduire étranger, etc.), de personnes désorientées face aux démarches et procédures administratives et/ou dématérialisées (recours amiables et requêtes juridiques, saisines, contentieux divers, etc.).



C. Description de l'engagement du candidat au sein de ces actions ou de l'association :

Présidente de l'Association depuis septembre 2020 suite à l'élection du nouveau Bureau, j'ai été précédemment secrétaire du Bureau, membre du Conseil d'Administration, et avocat bénévole faisant partie du réseau de professionnels investis aux côtés des chargés d'accompagnement. En tant qu'avocate faisant partie du réseau de l'Association et désormais Présidente, je suis à même de défendre la pertinence et l'impact sociétal de l'activité de l'association.

D. Pour le prix Pro Bono Paris-Québec uniquement, soulignez le caractère innovant de votre initiative et en quoi celle-ci vous paraît-elle pouvoir être pertinente à dupliquer dans d'autres lieux :

Agissant de manière complète et pluridisciplinaire auprès des bénéficiaires, Nouvelles Voies est en mesure d'appréhender des difficultés multiples personnelles et familiales et de prévenir un basculement dans la précarité voire l'extrême précarité. Son action intervient en effet sur le non-recours aux droits, mais également sur la levée des freins à l'emploi et à l'insertion sociale (accès au logement social adapté à la composition familiale et aux ressources financières, problématiques budgétaires, accès aux soins, droits en matière de handicap, ouverture de droits, etc.).

Cette action est innovante car elle va au-delà du simple conseil juridique. Elle propose un véritable chemin d'action pour les bénéficiaires où ils sont suivis et gagnent en autonomie au cours du processus de résolution de leurs problématiques. L'action innove aussi par la création par l'association d'un réseau d'acteurs locaux publics (collectivités locales, entreprises publiques, CAF, etc.) comme privé (réseau d'avocat, fondation, etc.) qui se met aux services de la résolution du problème.

Si la mise en place d'une telle action prend du temps, il est pertinent de la reproduire sur d'autres territoires en s'adaptant aux problématiques locales et en veillant à se connecter au maillage partenarial territorial existant pour mieux cibler le public-cible et les besoins en matière d'accès aux droits.